

# CONFIGURATION DU PROJET

# HISTORIQUE



## Parc éolien CANTON MACNIDER

Date	Portée
Juillet 2022	Localisation préliminaire des éoliennes pour soumission à Hydro-Québec
Septembre 2023	Conception plus détaillée, inventaires terrain et modélisation
Décembre 2023	Intégration des résultats d'inventaires et autres contraintes
Janvier 2024 – dépôt EIE	Quelques modifications selon contraintes techniques et réglementaires
Juin 2024 – Addenda 1	Modification selon demandes propriétaires et contraintes techniques
Novembre 2024 – CPTAQ	Configuration optimisée selon les observations de la CPTAQ communiquées dans l'orientation préliminaire afin d'éviter au maximum certaines érablières à potentiel acéricoles et terres en culture, et révision technique

**Configuration de novembre 2024 autorisée par la CPTAQ en mars 2025 et soumise prochainement au MELCCFP pour finaliser l'analyse environnementale**

Possibilité de microajustements d'ici à la sélection des 20 ou 21 emplacements finaux selon le modèle de turbine et la construction

# BREF RÉCAPITULATIF DES MODIFICATIONS ENTRE JUIN 2024 ET NOVEMBRE 2024



Parc éolien  
**CANTON MACNIDER**

Composantes	Modifications
Chemin d'accès temporaire	Retrait d'un chemin temporaire sur le lot 4 695 718 (route 297 Sud et 8 <sup>e</sup> Rang Ouest)
Éolienne 14	Déplacement vers l'ouest de $\approx 5$ m pour éviter l'érablière à potentiel acéricole
Éolienne 15	Déplacement vers le nord de $\approx 20$ m, mais demeure sur la même propriété, dans une zone en friche
Éolienne 16	Déplacement vers l'ouest de $\approx 30$ m pour éviter l'érablière à potentiel acéricole
Chemin vers éolienne 12	ajustement de l'enlignement pour maximiser l'utilisation d'un chemin existant et réduire les empiètements dans une érablière à potentiel acéricole
Chemin vers éolienne 17	ajustement de l'enlignement pour éviter une terre agricole
Chemin vers éolienne 28	ajustement de l'enlignement pour éviter les empiètements dans des érablières à potentiel acéricole
Chemin vers éolienne 29	ajustement de l'enlignement pour éviter une terre en culture
Chemin vers éolienne 30	ajustement de l'enlignement pour éviter une érablière à potentiel acéricole et une terre en culture
Chemin vers éolienne 32	ajustement de l'enlignement pour éviter une érablière à potentiel acéricole et une terre en culture

# BREF RÉCAPITULATIF DES CHANGEMENTS POUR 22 EMPLACEMENTS

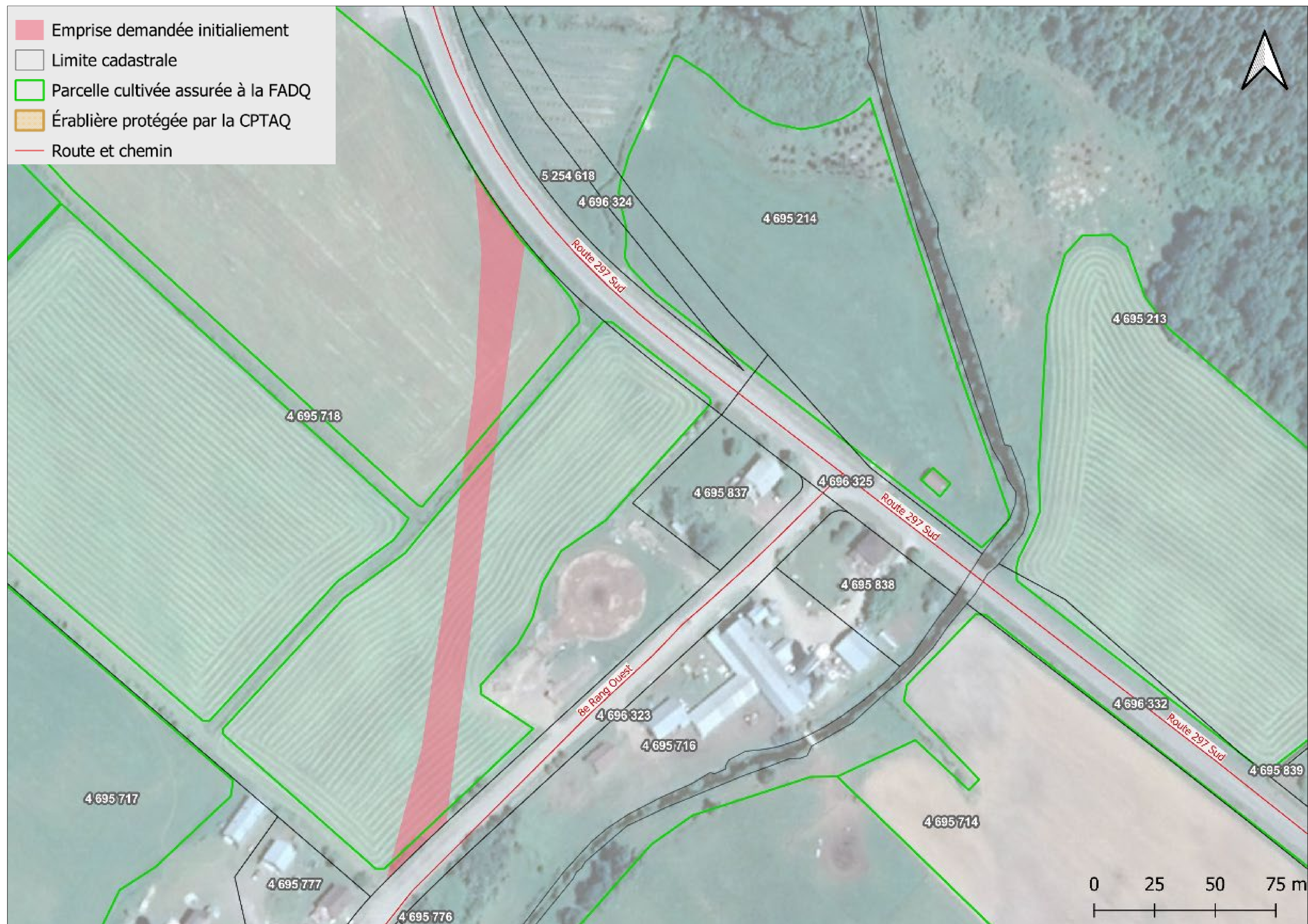


Parc éolien  
**CANTON MACNIDER**

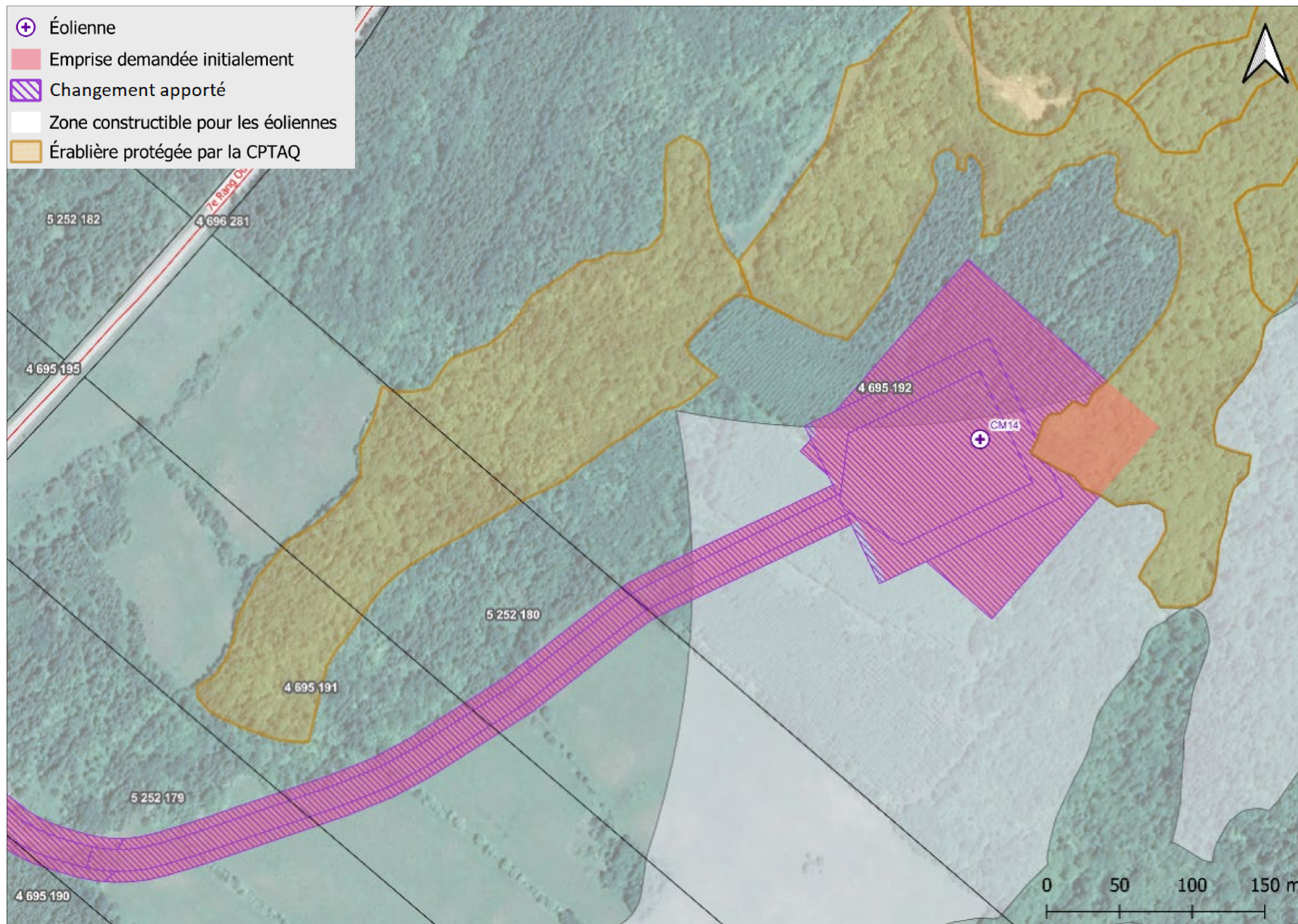
Éléments	Juin 2024 – Addenda 1 (EIE)	Novembre 2024 – CPTAQ
Zone d'implantation du Projet	151,03 ha	151,03 ha
Chemins	Total: 18,26 km • 4,46 km de chemins existants (24,42%) • 13,80 km de chemins à construire (75,58%)	Total: 19,27 km • 4,46 km de chemins existants (23,14%) • 14,16 km de chemins à construire (73,48%)
Zone agricole	136,35 ha en zone agricole (90,28 %) 14,68 ha en zone non agricole (9,72 %)	137,47 ha en zone agricole (91,02 %) 13,56 ha en zone non agricole (8,96 %)
Peuplements forestiers	85,47 ha d'empiètements temporaires 44,53 ha de pertes permanentes	85,67 ha d'empiètements temporaires 45,12 ha de pertes permanentes
Peuplements à potentiel acéricole	2,47 ha d'empiètements temporaires 1,10 ha de pertes permanentes	2,04 ha d'empiètements temporaires 0,99 ha de pertes permanentes
Érablières exploitées	0,23 ha d'empiètements temporaires Aucune perte permanente	0,11 ha d'empiètements temporaires Aucune perte permanente
Milieux humides	7,95 ha d'empiètements temporaires 1,48 ha de pertes permanentes	7,99 ha d'empiètements temporaires 1,67 ha de pertes permanentes
Milieux hydriques	34 franchissements	34 franchissements

\*Données surestimées pour 22 emplacements et en considérant l'entièreté des aires temporaires pour les haubans

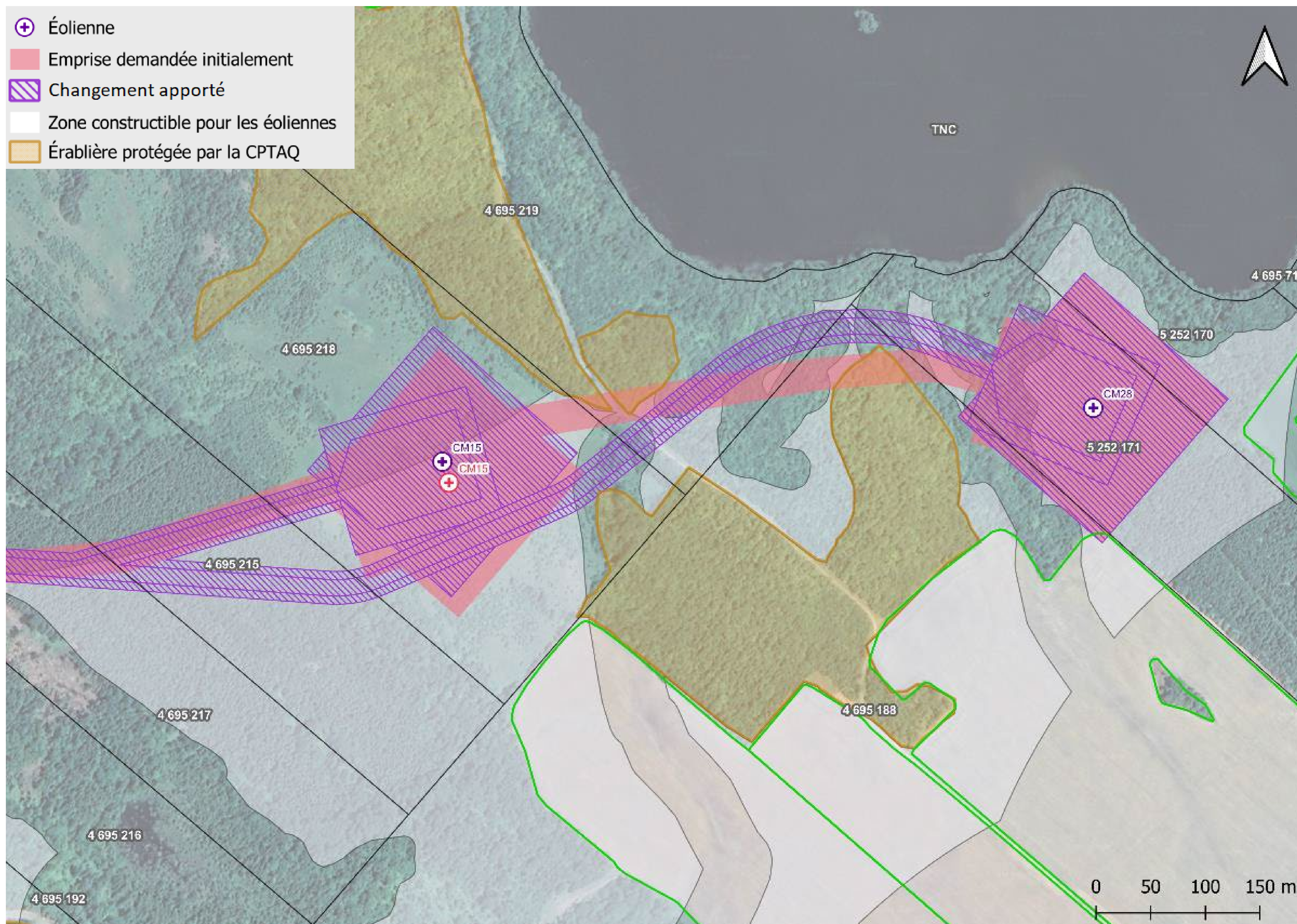
**ANNEXE**



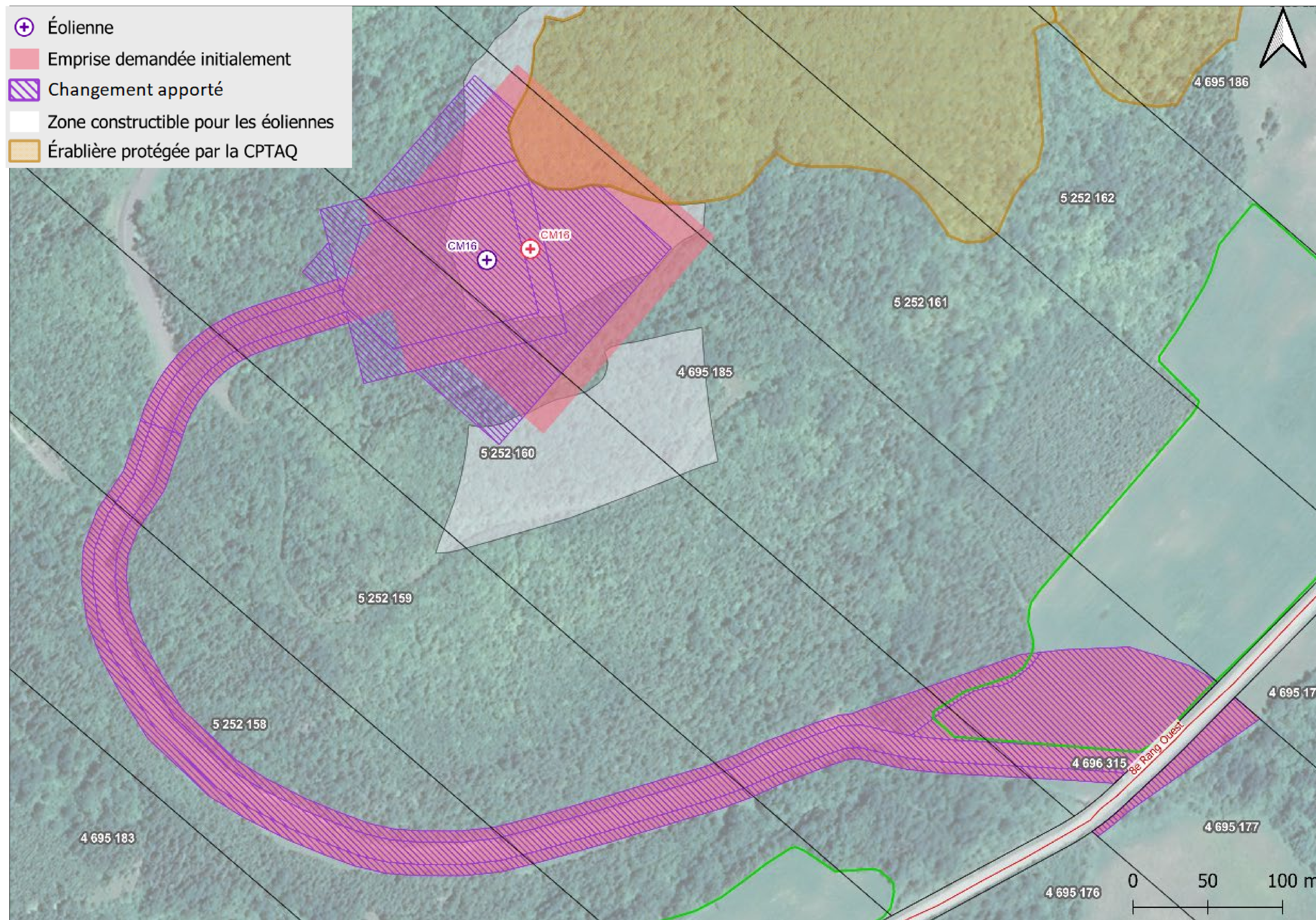
Retrait d'un chemin sur le lot 4 695 718, intersection de la route 297 Sud et du 8<sup>e</sup> Rang Ouest



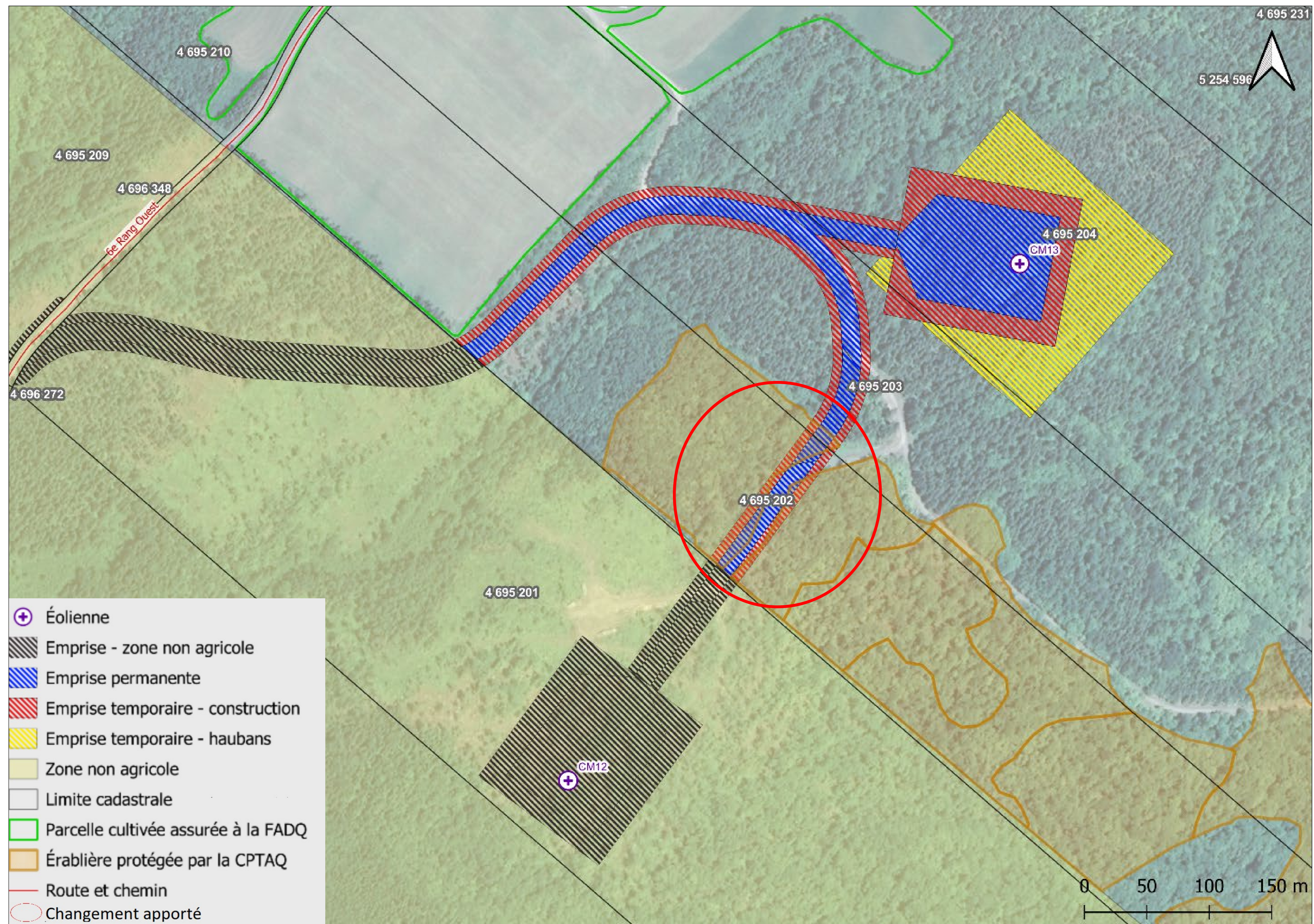
Éolienne 14: Déplacement vers l'ouest de  $\approx 5$  m pour éviter l'érablière à potentiel acéricole



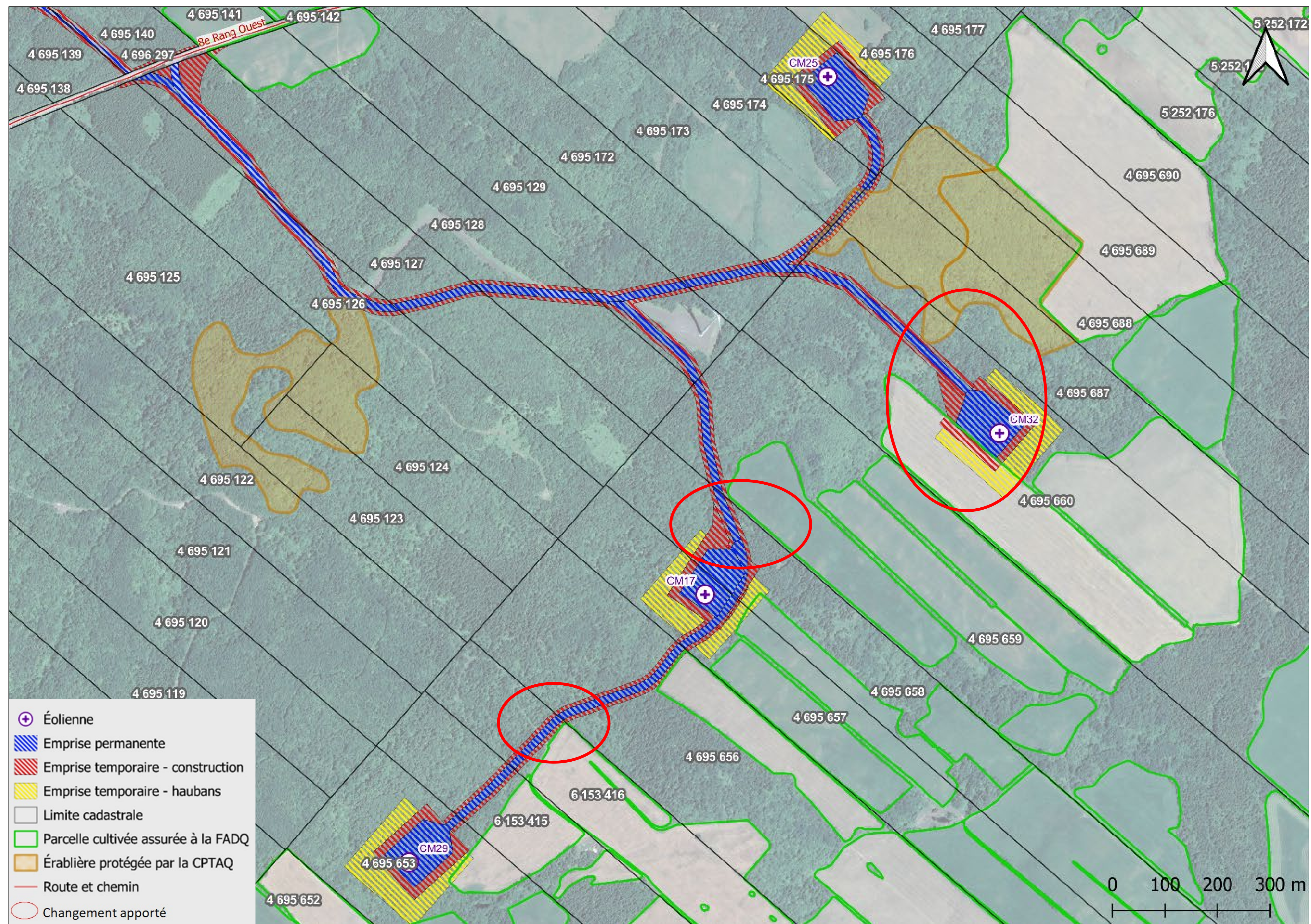
Éolienne 15 - Déplacement vers le nord de  $\approx 20$  m, mais demeure sur la même propriété, dans une zone en friche et chemin vers l'éolienne 28 - ajustement de l'enlignement pour éviter les empiètements dans des érablières à potentiel acéricole



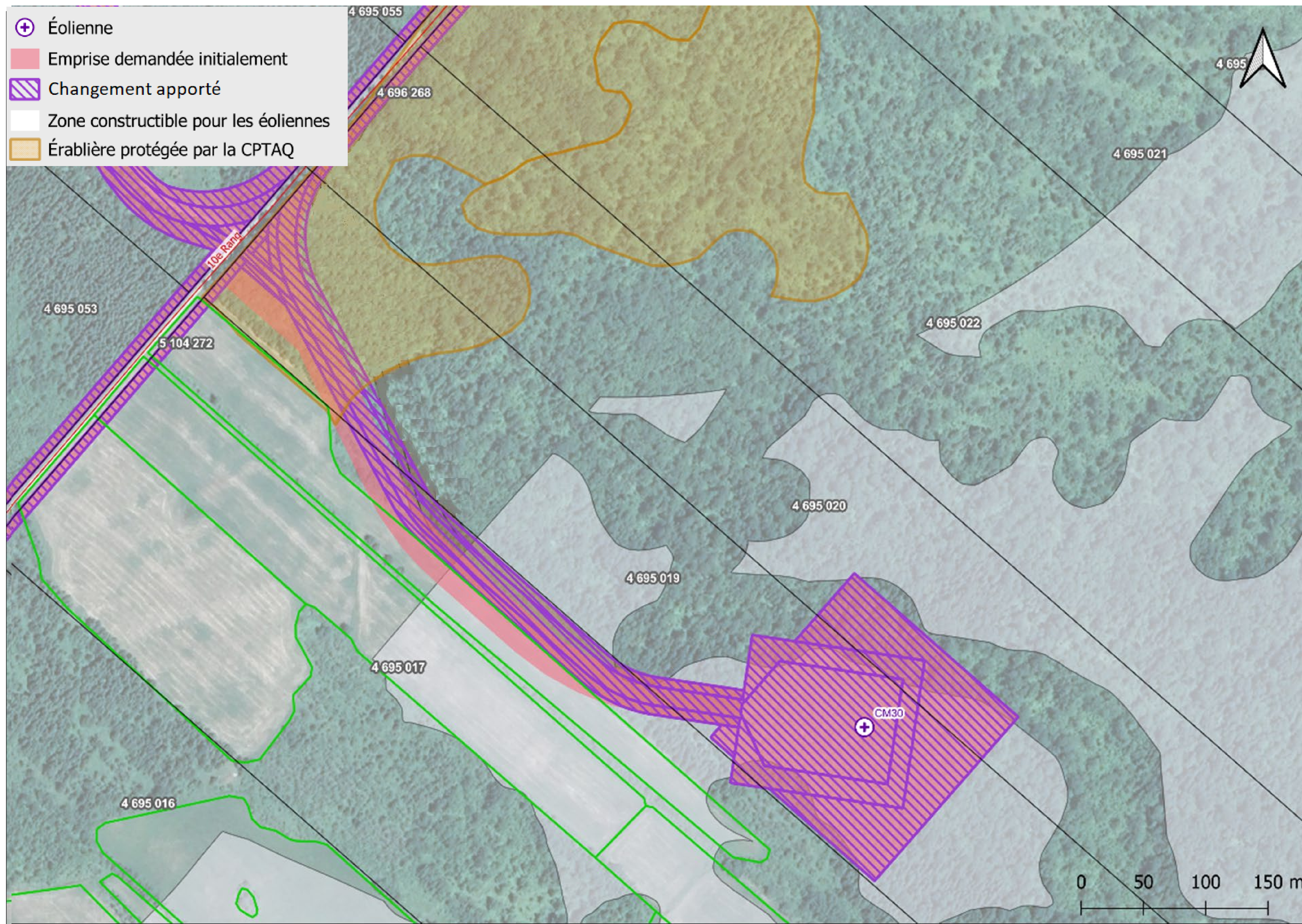
Éolienne 16 - Déplacement vers l'ouest de  $\approx 30$  m pour éviter l'érablière à potentiel acéricole



Chemin vers éolienne 12 - ajustement de l'enlignement pour maximiser l'utilisation d'un chemin existant et réduire les empiètements dans une érablière à potentiel acéricole



Chemin vers éolienne 17, 29 et 32 - ajustement de l'enlignement pour éviter une terre agricole et potentiel acéricole (32 seulement)



Chemin vers éolienne 30 - ajustement de l'enlignement pour éviter une érablière à potentiel acéricole et une terre en culture